

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2 février 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 2 février 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

Étaient absents du territoire de Val-des-Lacs lors de cette assemblée.

Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4

Tous les membres du conseil renonçant à la signification d'un avis de convocation pour assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h 30 h par Madame la mairesse, Berthe Bélanger

Mot de bienvenue de la mairesse

1. Adoption de l'ordre du jour

53-02-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Activités des loisirs
 - 3.1 Danse de la Saint-Valentin
 - 3.2 Hiver en fête
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

ADOPTÉE

2. Période de questions

3. Activités des loisirs

3.1 Danse de la Saint-Valentin

54-02-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activités décrite au rapport d'activités ADM100-1 pour la danse de la Saint-Valentin s'adressant aux adolescents âgés de 13 à 17 ans ayant lieu le 13 février 2010 incluant un budget de 250 \$.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2 février 2010**

ADOPTÉE

3.2 Hiver en fête

55-02-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activités décrite au rapport d'activités ADM100-1 pour les activités d'Hiver en fête s'adressant à tous ayant lieu les 19, 20 et 21 février 2010 incluant un budget de 1 000 \$.

4. Période de questions

5. Clôture de la séance

56-02-2010

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 15 h 40.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général**